

mag'AGGLO08

JANVIER 2018

MEUSE
GRAND
SUD
Communauté d'Agglomération
Bar-le-Duc Sud Meuse



L'AGGLO À VOS CÔTÉS

Équipements communautaires

P12

Nos meilleurs vœux
pour 2018



L'AGGLO
À VOS CÔTÉS

LES COMMÉMORATIONS DU
CENTENAIRE

P14



À DÉCOUVRIR

CONFÉRENCE
DE LA VIE
ASSOCIATIVE

P18



À DÉCOUVRIR

REDYNAMISER
LE COMMERCE
DES CENTRES-
VILLES

P19



L'économie comme moteur de notre territoire

La loi NOTRe a confié à la Communauté d'Agglomération un rôle actif en matière économique en lien avec la Région. Nous avons saisi cette opportunité et mis en place un dispositif d'accompagnement financier pour aider nos artisans, commerçants et TPE/PME à se moderniser et à investir en complémentarité des aides régionales. Ainsi, avec l'intervention conjointe de la Région Grand Est, du GIP Objectif Meuse, de la plateforme Initiative Meuse, notre territoire dispose de leviers importants en matière économique.

De la même manière, nous avons pleinement pris nos responsabilités en matière de commerce local. Les premières assises du commerce ont été lancées en partenariat avec les UCIA de notre territoire et les chambres consulaires, afin de redynamiser nos centres-villes. Si, la désertification des centres-villes est un phénomène qui touche les villes de toutes tailles partout dans le monde, et si les causes sont multiples (changement des modes de consommation, excès de réglementation, positionnement commercial, prix du foncier...), il

nous appartient d'inventer les nouveaux centres-villes. C'est ainsi que nous avons obtenu que notre territoire soit retenu pour une expérimentation nationale sur la redynamisation du commerce de centre-ville. Ce travail réalisé avec les forces vives du territoire englobant Ligny-en-Barrois et Bar-le-Duc et les services de l'Etat doit nous permettre d'apporter des solutions innovantes avec une ingénierie particulière.

Ces actions complètent une initiative conjointe entre les intercommunalités Meusiennes et le Conseil Départemental de la Meuse de création d'une Agence d'Attractivité qui verra le jour en 2018 permettant de développer notre économie et le tourisme.

Notre territoire a des atouts et des entrepreneurs de talent qu'il faut accompagner et soutenir dans une démarche innovante car le développement économique est le meilleur moyen de développer la démographie de notre territoire et d'insérer par l'emploi celles et ceux qui en sont éloignés.

Je vous souhaite à tous une excellente année 2018.

Martine JOLY

sommaire



04 RETOUR EN IMAGES

Retour en images sur les événements



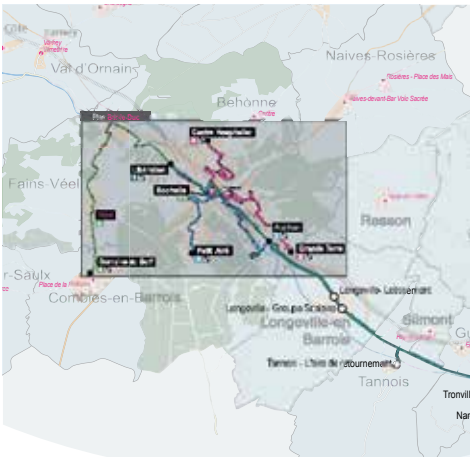
06 ILS FONT L'AGGLO

Portrait de la commune de Guerpont



08 ILS FONT L'AGGLO

Économie : La Grande Terre s'agrandit



10 ILS FONT L'AGGLO

Le transport au cœur de l'agglo



20 À DÉCOUVRIR

Service environnement



22 À DÉCOUVRIR

Village étape

mag'AGGLO

ÉDITEUR : Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud - 12, rue Lapique 55000 BAR-LE-DUC **DIRECTEUR DE PUBLICATION** : Martine JOLY - Présidente de la Communauté d'Agglomération **RÉDACTEURS** : J.-C. MIDON ; S. FRANZ ; L. REIGNIER ; A. HIBOUR ; C. VIARD, Service communication (Sévim TURAN - communication@meusegrandsud.fr), et les services (K.SELINGER, M.FAGOT, S.LEGRAND) **PHOTOS** : Guillaume Ramon Productions, service communautaire, OT Meuse Grand Sud - les communes de Meuse Grand Sud **CRÉATION GRAPHIQUE** : @scoopcommunication **IMPRESSION** : NovaPrint **DÉPÔT LÉGAL N° ISSN** : 2270-2679 • à parution **DISTRIBUTION** : Chantier d'Insertion du CIAS

laisser place
pour PEFC
mis par
l'imprimeur





FOIRE D'AUTOMNE

Comme chaque année, à l'occasion de l'arrivée du printemps ou de l'automne, Bar-le-Duc a piétonnisé son centre-ville le temps d'un dimanche pour accueillir la grande foire commerciale. Les commerçants venus des quatre coins de France ont proposé aux visiteurs une ribambelle de produits en tous genres (vêtements, spécialités lorraines, produits terroir, artisanats locaux, etc.).

48^e SALON DE L'ANTIQUITÉ ET DE LA BROCANTE DE BAR-LE-DUC DU 6 AU 8 OCTOBRE

Organisé depuis 1970, le salon de Bar-le-Duc est devenu un événement incontournable dans le Grand Est mais aussi une rencontre traditionnelle de 30 antiquaires et artisans d'Art venant de toute la France et rigoureusement sélectionnés par l'association Bar-le-Duc Animations.

Le salon de Bar-le-Duc, un des derniers salons de l'antiquité du Grand Est, n'a pas failli à sa réputation : 1 600 chineurs et collectionneurs étaient au rendez-vous pour cette édition 2017.



Rendez-vous pour la 49^e édition en octobre 2018

VELAINES

Tradition respectée au verger COUDRY où les enfants du groupe scolaire qui participent aux N.A.P ont pu découvrir différentes variétés de pommes, les cueillir puis les déguster.

1^{ER} OCTOBRE LONGEVILLE-EN-BARROIS, COURSE À PIED 10 KM

Cette manifestation est organisée depuis 2002 par l'ASM Bar-le-Duc en partenariat avec la commune. Cette année, une centaine de participants s'est disputée la victoire.



Saint-Amand-sur-Ornain

NASIUM 2017



Le public a pu découvrir les différentes actions et ateliers de la troupe de reconstitution, les légionnaires de la XXII^e légion, le travail de la laine, du cuir, de la poterie, de la pierre, les différents ateliers pour enfants, le "thermopilum" lieu de repas pour les visiteurs. Cette manifestation a permis au public de visiter dans le même temps les fouilles en cours sur le site archéologique de Nasium, l'association la Cité des Leuques qui a pour but la valorisation du site.



GUERPONT sur les bords de l'Ornain

Guerpont est une commune rurale de la Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud, à proximité de la ville préfecture. La commune compte 260 habitants. Les habitants et habitantes de la commune de Guerpont sont appelés les Guerpontois et les Guerpontoises.

GUERPONT À TRAVERS L'HISTOIRE

En ce qui concerne l'origine de son nom, Guerpont, il serait issu sans doute du franchissement de la rivière par la voie romaine Reims – Toul, en latin « *guerricci pons* » du germanique GER qui signifie lances. D'où

l'écusson du village récemment adopté par la commune et qui comporte un pont à trois arches entre autres.

Côté histoire, la commune a un riche passé. La seigneurie de Guerpont a été fondée au XIII^e siècle par les chevaliers Jean Choiseul et Jean d'Arembécourt. Puis, les seigneurs se succèdent, au XVII^e siècle, Jean V de Netancourt et au XVIII^e, Nicolas de Rizancourt. À cette époque, les seigneurs s'installent au château situé route de Silmont. Il a été agrandi au XIX^e siècle et il est actuellement toujours occupé et entretenu.

Autre emblème de l'histoire communale, l'église du XIV^e siècle. En 1754, incendiée par la foudre, elle a été reconstruite en 1899 avec un clocher grâce aux dons. La tombe de Nicolas Georges Descompte, curé qui a exercé ses fonctions dans l'église, décedé en 1822, se trouve dans l'église.

Également, l'usine située à la sortie du village témoigne du passé industriel. Créée en 1791 comme moulin à céréales, elle devient ensuite une filature florissante en 1839. Elle fait faillite de 1882 à la mise en service du canal de la Marne au Rhin, en 1853, car il fait perdre de la puissance aux turbines hydrauliques. Après la faillite, l'usine est reprise par les lunetiers de Ligny-en-Barrois qui emploient jusqu'à 85 ouvriers. En 1886, la



Mairie de Guerpont

**Une commune
au cœur de
notre territoire**



famille Aubertel rachète le site pour y fabriquer chaussons, pantoufles et chaussures, activité qui cessera en 1954. Depuis, l'usine a été reprise par un propriétaire privé.

Enfin, autre monument de l'histoire, les vestiges de l'ancien pont de pierres détruit en 1944 par les Allemands et rénové par la commune en 2016, offre un magnifique point de vue sur la rivière et l'usine qui la borde.

LES ASSOCIATIONS QUI ANIMENT LA VIE COMMUNALE

Il y a l'ACCA (Association Communale de Chasse Agréée) qui regroupe les villages de Tannois et Silmont, Silmoint qui permet de réguler le gibier sur les 110 hectares de forêt communale.

Le comité des fêtes organise la brocante, les repas dansants, le marché de Noël et une marche nocturne (la Guerpont Vallée).

Enfin, l'association Zumba 55 invite les participants chaque semaine à des séances de Fitness, Kid et Gold.

LES PROJETS DE LA COMMUNE

Un PLU a été finalisé en 2011, il entrevoit encore la possibilité d'une dizaine d'habitations dans l'avenir.

La situation géographique est un point fort de la commune. Elle est située à mi-chemin entre Bar-le-Duc et Ligny-en-Barrois et ressent l'attractivité de ces deux villes. Elle se trouve en dehors de l'axe principal RN 135 donc à l'abri des nuisances routières. La vie y reste agréable, pour preuve les logements vacants trouvent rapidement preneurs.



CONTACT

Patrick Bernard
Mairie de Guerpont
13 rue Lauranceau Bompard
Tél. 03 29 78 88 17
mairie.guerpont@wanadoo.fr
Horaires d'ouverture : mardi
et jeudi de 17h30 à 18h30

L'économie de la commune

Il y a une exploitation agricole et deux artisans : un cuisiniste et une spécialiste en tissus d'ameublement.

EXPLOITATION AGRICOLE

SCEA du RUCHER,
M. PHILIPPE

TISSUS D'AMEUBLEMENT

La passion des Étoffes,
M^{me} Valérie TORGHELE

CUISINISTE

Cuisines Pérene,
M. Régis POIRIER

LES SERVICES

Les enfants sont scolarisés à Tronville-en-Barrois (école du Bouvret) avec cantine scolaire. Le pain est livré chaque jour par la boulangerie de Tronville-en-Barrois.

ÉCONOMIE

Grande Terre s'agrandit

« La zone commerciale de la Grande Terre est un élément important de la politique économique de l'Agglomération, il était urgent de densifier l'offre commerciale tout autant que de boucler un budget annexe déficitaire ». Visiblement satisfait de l'installation d'un cinéma et d'aménagement de la maison, Alain Hauet, Vice-Président de la Communauté d'Agglomération en charge du développement

économique, voit les efforts de l'intercommunalité couronnés de succès.

Il faut dire que depuis les dernières élections, les élus de l'agglomération n'ont pas ménagé leurs efforts pour assurer la promotion de la Grande Terre 2. Cette zone intercommunale de 11 hectares a une superficie

de 48 076 m² divisés en lots encore disponible en juin dernier. Rares sont les enseignes nationales qui n'ont pas été démarchées par les services de la CA Meuse Grand Sud notamment les grandes surfaces d'ameublement, de décoration, commerces alimentaires, magasins de vêtements, etc.

UN CINÉMA HIGH TECH

La bonne nouvelle est la venue de Cédric Aubry, président des cinémas « Confluences » et récent repreneur du Colisée, le vétuste cinéma parisien dont les salles sont obsolètes et ne répondent plus aux normes d'accessibilité ni de qualité du son et d'image. Fort d'une expérience de Président National des Exploitants indépendants, Cédric Aubry a trouvé à son arrivée le projet de son prédécesseur qui envisageait de transplanter son cinéma au hall des Brasseries.

« Une faisabilité incompatible avec mon projet personnel, ne serait-ce qu'en nombre de places de stationnement » a-t-il conclu estimant que seule une implantation sur la Grande Terre pouvait développer un multiplexe attractif.

Seule la vente des derniers terrains permettra de clôturer les comptes de la ZAC



Zone de la Grande Terre

Le lieu d'implantation retenu se situe entre l'hypermarché Leclerc et la concession Peugeot avec un bâtiment de 2 700 m² au sol, entouré des 250 places de parking indispensables à la desserte d'un complexe de 8 salles, soit 1 066 places de cinéma réparties autour d'un vaste hall d'accueil.

« Un investissement de 4,5 millions d'Euros » souligne Alain Hauet qui ajoute : « Si M. Aubry n'avait pu s'implanter sur la Grande Terre, il aurait été difficile de maintenir un cinéma à Bar-le-Duc » : un paradoxe quand on sait qu'un récent



Après la vente des terrains, d'autres implantations sont à venir. Il restera environ 7 500 m² à commercialiser sur la Zone. Un projet lié à l'insertion des personnes porteuses de handicap est en réflexion. Il pourrait s'insérer sur une superficie de 2 500 m² face au concessionnaire Peugeot.

Outre une attractivité renforcée avec la vente des derniers terrains, la création d'emplois permettra d'équilibrer les comptes de la ZAC et de réduire les déficits.

sondage révélait que les Français, et surtout les jeunes, étaient de plus en plus friands de cinéma au sein de l'Union Européenne. Ce cinéma renforcera l'attractivité du territoire.

AIDE À LA CRÉATION ET AU DÉVELOPPEMENT

Dans le cadre de sa compétence développement économique la Communauté d'Agglomération a voté un règlement permettant l'attribution d'aides financières sur des actions bien précises :

il doit s'agir de travaux et/ou d'achat d'équipements.

N'hésitez pas à vous rapprocher du service développement économique afin de connaître les critères précis.



CONTACT

Service DETAC
03 29 720 99 76

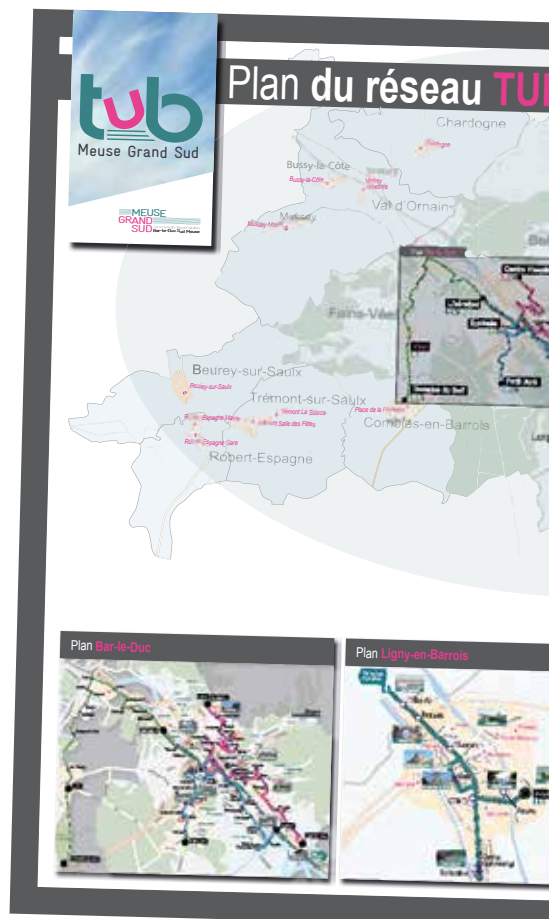
Developpement.economique@meusegrandsud.fr

Le bus au cœur de l'agglo

L'efficacité du transport collectif est au centre de la politique de l'agglomération en faveur du développement durable. Avec son délégataire Transdev, Meuse Grand Sud continue à faire évoluer son offre de transport, la sécurité et l'accessibilité des bus.

UN RÉSEAU EN CONSTANTE ADAPTATION À SON ENVIRONNEMENT

Les 33 communes qui constituent Meuse Grand Sud, bénéficient d'un service de transport au travers de 4 lignes régulières, 9 circuits scolaires ainsi que des navettes à destination de la gare multimodale, un service de transport à la demande, et ce tout au long de l'année. D'ailleurs, la collectivité veille à l'évolution du réseau vers une meilleure desserte, afin de gagner en rapidité et en fréquence, pour répondre aux besoins des habitants de Meuse Grand Sud.



LE RÉSEAU RÉGULIER

LIGNE 1 : BAR-LE-DUC (LIBÉRATION) – LIGNY-EN-BARROIS (AOUISSES)

CODE COULEUR : blanc
 FONCTIONNEMENT : du lundi au vendredi de 5h55 à 19h avec un départ toutes les heures soit 29 rotations par jour, le samedi de 6h55 à 19h et le dimanche un aller/retour Ligny – Bar-le-Duc (hôpital).

LIGNE 2 : PETIT-JURÉ – AUCHAN

CODE COULEUR : bleu
 FONCTIONNEMENT : du lundi au vendredi (hors vacances scolaires) de 6h55 à 19h30 avec un départ toutes les demi-heures soit 50 rotations par jour, le samedi et pendant les vacances scolaires de 7h25 à 19h30 avec un cadencement à l'heure le samedi matin et hors période scolaire ainsi que tous les matins pendant les vacances scolaires.

LIGNE 3 : CENTRE HOSPITALIER – GRANDE TERRE

CODE COULEUR : groseille
 FONCTIONNEMENT : du lundi au vendredi de 6h55 à 19h25 avec un départ toutes les demi-heures soit 50 rotations par jour, le samedi de 7h25 à 19h25 avec un cadencement à l'heure le samedi matin.

LIGNE 4 : DOMAINE DU GOLF – ROCHELLE

CODE COULEUR : vert
 FONCTIONNEMENT : du lundi au vendredi de 7h05 à 19h15 soit 18 rotations par jour et le samedi de 8h05 à 19h15.

DES ABONNEMENTS DIVERSIFIÉS ET ATTRACTIFS

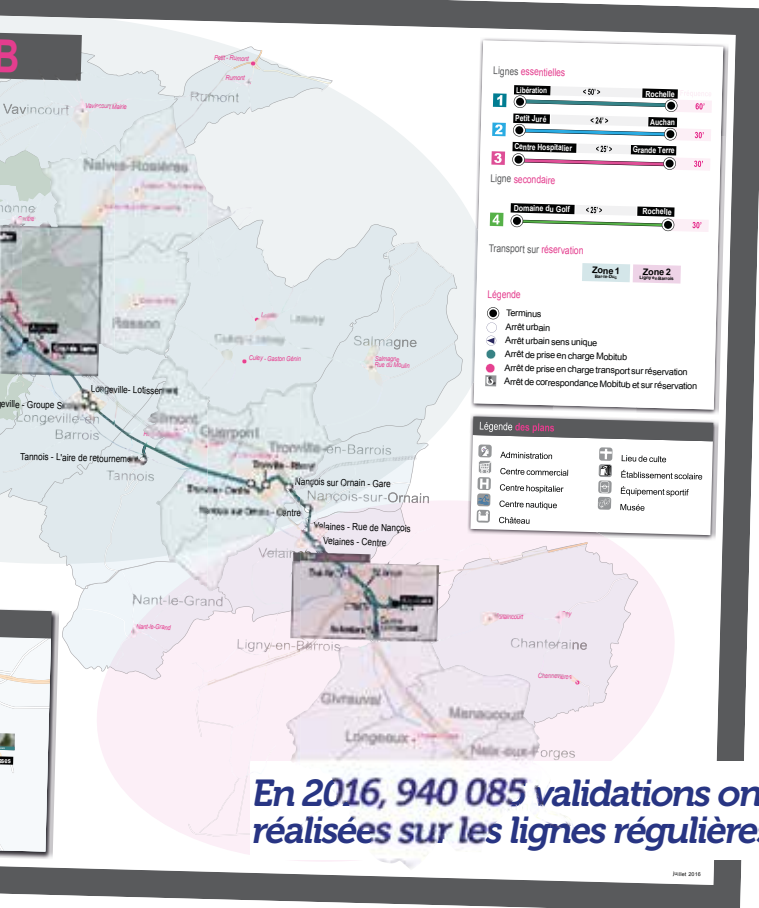
C'est la totale liberté de voyager sur l'ensemble des lignes avec des abonnements divers. Par exemple les habitants du territoire, peuvent ainsi opter pour un abonnement annuel à 50 € ou une carte mensuelle à 5 € par mois. À savoir le même abonnement revient à 315 € pour un usager hors agglomération.

Les plus jeunes ne sont pas oubliés, puisque les moins de 26 ans, avec la carte jeune, bénéficient des mêmes prestations pour 31 € par an. À partir du 3^e enfant, la carte revient à 21 € et est gratuite à partir du 4^e enfant. Ils ont aussi la possibilité d'opter pour l'abonnement à 5 € par mois.

Pour plus de renseignements sur les tarifs, vous pouvez télécharger le document <http://www.bus-tub.com/reseau-tub/tarifs.php> ou bien prendre contact avec l'Agence TUB - 87, boulevard de la Rochelle à Bar-le-Duc au 03 29 45 45 45.

Les fiches horaires sont téléchargeables sur le site www.bus-tub.com





CIRCULER EN VÉLO, C'EST UNE AUTRE ALTERNATIVE QUE MEUSE GRAND SUD VOUS PROPOSE

Si vous voulez circuler en vélo, faire une promenade, vous avez la possibilité de louer un deux-roues auprès de l'agence TUB. Vous avez une large gamme à votre disposition : 15 vélos électriques, 12 vélos classiques et 6 vélos pliants.

Comment faire ? Il suffit de se rendre dans un point TUB (Agence TUB de Bar-le-Duc, Office de tourisme de Ligny-en-Barrois), de remplir un formulaire et choisir son type de vélo et ses accessoires. Une fois la location réglée ainsi que le dépôt de garantie, vous disposez de votre vélo jusqu'à sa restitution à l'endroit où vous l'avez loué.

LOCATION

Type de vélo	Heure	Journée	Semaine
Classique	0,50 €	2 €	5 €
Pliant	0,50 €	2 €	5 €
Électrique	1,50 €	3 €	27 €



HORAIRES

Lundi de 14h à 18h
 Mardi, mercredi et jeudi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h
 Vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h
 Samedi de 9h30 à 12h30
 Dimanche Fermé



CONTACT

Agence TUB
 87 boulevard de la Rochelle - 55000 Bar-le-Duc
 03 29 45 45 45
<http://www.bus-tub.com/>

UN SERVICE DE TRANSPORT À LA DEMANDE

MOBITUB PREND LE RELAIS SUR BAR-LE-DUC

Il est réservé aux usagers non desservis par une ligne régulière. Le Mobitub est un service qui vient compléter l'offre de transport existante, il prend le relais notamment pour les quartiers Maestrich, fédération 2, rue du Port, Curmont, Burlédon et ce du lundi au samedi de 7h à 19h. Si vous êtes dans ce cas et que vous voulez bénéficier du transport, il faut faire une réservation auprès de l'agence TUB aux horaires d'ouverture et jusqu'à 1h30 avant l'heure de départ souhaitée.

SUR LE RESTE DU TERRITOIRE DE L'AGGLO, L'OFFRE À LA DEMANDE CONTINUE...

Sur le territoire, nous sommes à présent habitués à voir circuler le petit véhicule de couleur violette ! Il fonctionne sur le même principe que le MOBITUB mais sur l'ensemble du territoire notamment pour les communes non desservies par une ligne régulière.

C'est un mode de transport plus souple, il n'y a pas d'itinéraire fixe parce qu'il se construit au fil des demandes, ni d'horaire de passage comme sur une ligne régulière car il se fixe lors de la commande avec l'agence. Attention, il ne faut pas oublier que c'est un service collectif et non un taxi. De ce fait, les horaires de prise en charge peuvent être décalés pour regrouper des courses.

Une fois la réservation faite, les usagers sont pris en charge aux arrêts de bus sur le territoire et à certains points de correspondance du réseau TUB à Bar-le-Duc pour la zone 1 et à Ligny-en-Barrois pour la zone 2.

À savoir

Les usagers situés à proximité de Ligny-en-Barrois sont rabattus sur cette zone dite « zone 2 » et les usagers à proximité de Bar-le-Duc sont rabattus sur cette zone dite « zone 1 ».

COMMUNES DESSERVIES

Zone 1 : Behonne, Beurey-sur-Saulx, Bussy-la-Côte, Chardogne, Combles-en-Barrois, Culey, Guerpont, Loisey, Mussey, Naives-Rosières, Petit-Rumont, Resson, Robert-Espagne, Rumont, Salmagne, Silmont, Trémont-sur-Saulx, Tronville-en-Barrois - lotissement les Combes, Varney, Vavincourt.

Zone 2 : Chennevières, Ligny-en-Barrois : Aouisses, Ballastière, Cimetière, CTM, Église, États-Unis, Jean Jaurès, Leroux, Poincaré, Longeaux, Morlaincourt, Nant-le-Grand, Nantois, Oëy.

En ce qui concerne les tarifs pour les deux services, vous pouvez acheter votre titre de transport auprès du conducteur au tarif de 1,90 € et 0.95 € à partir de 2 personnes.

Réservation au : 03 29 45 45 45.

Équipements communaux

Station d'épuration La Héronnière



FAINS-VÉEL

Haltes-fluviales
Gens du voyage - Aire de grand passage
Usine de traitement des eaux - Filtration
Source Mourot et Source Géminel
Station d'épuration La Héronnière
Zone d'activités sous Lambelloup

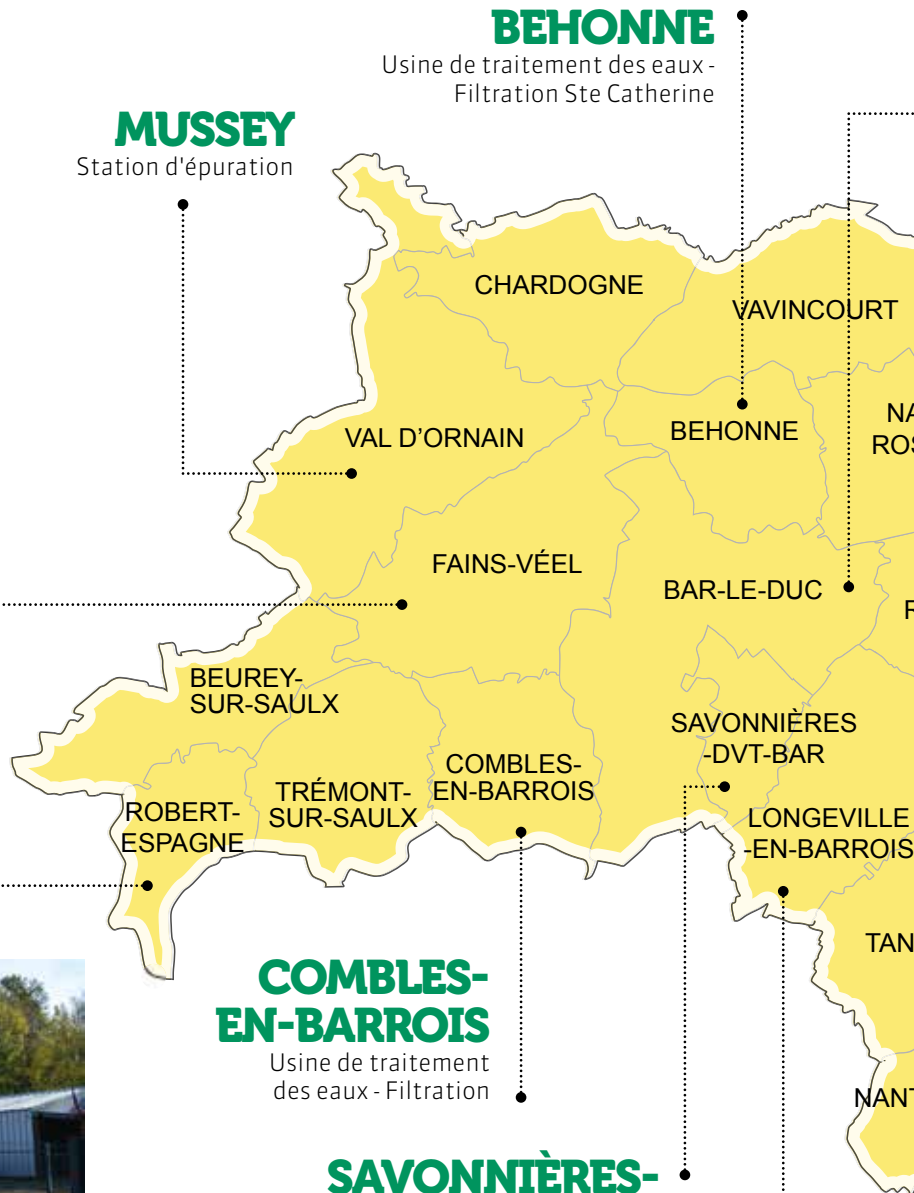
ROBERT-ESPAGNE

ZI de Trois-Fontaines

ZI de Trois-Fontaines



Zone d'activités des Poutots



BEHONNE

Usine de traitement des eaux - Filtration Ste Catherine

MUSSEY

Station d'épuration

CHARDOGNE

VAVINCOURT

VAL D'ORNAIN

BEHONNE

FAINS-VÉEL

BAR-LE-DUC

BEUREY-SUR-SAULX

SAVONNIÈRES-DVT-BAR

ROBERT-ESPAGNE

TRÉMONT-SUR-SAULX

COMBLES-EN-BARROIS

LONGEVILLE-EN-BARROIS

COMBLES-EN-BARROIS

Usine de traitement des eaux - Filtration

SAVONNIÈRES-DEVANT-BAR

Zone d'activités des Poutots

LONGEVILLE-EN-BARROIS

ZAC de la Grande Terre

NANT-LE-GRAND

Station d'épuration

taires

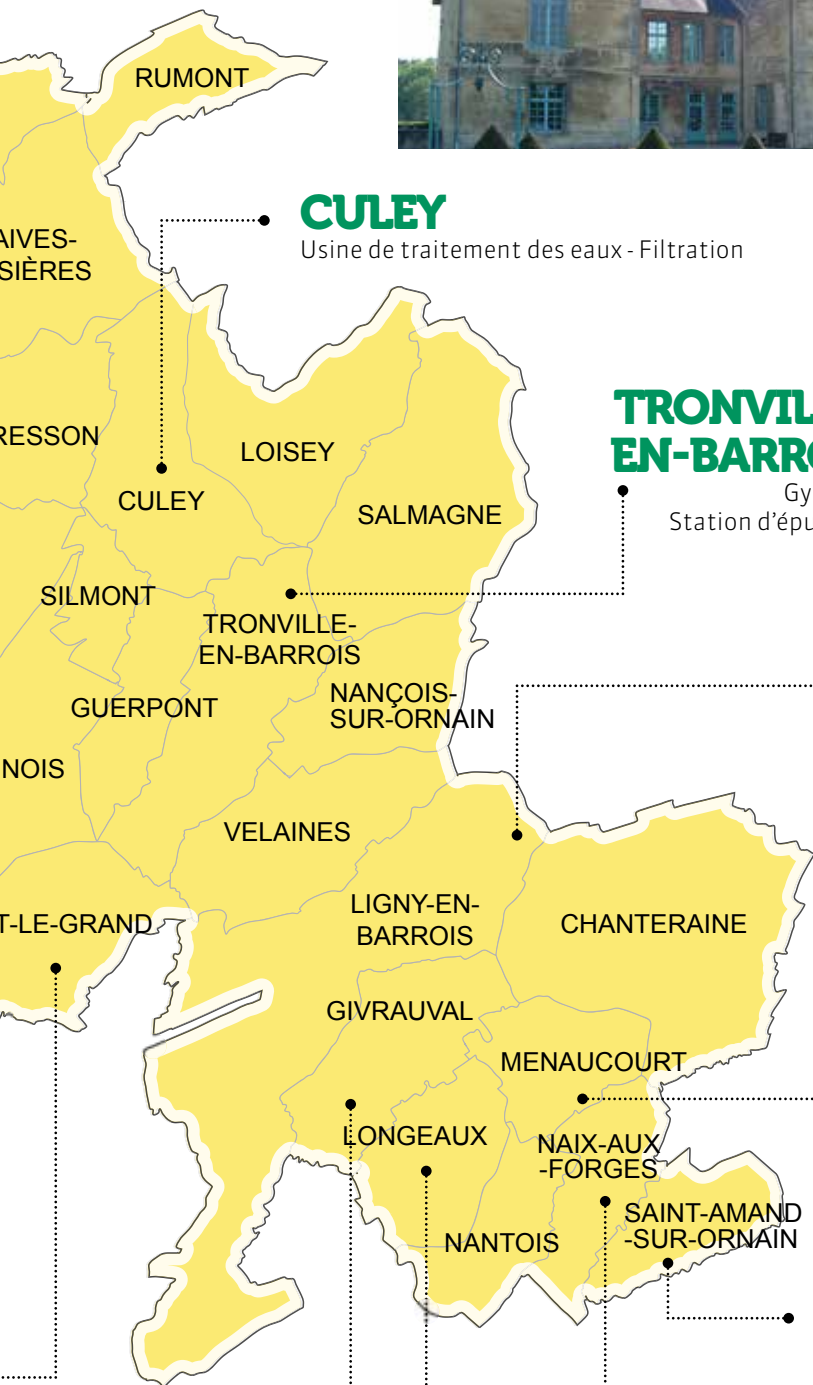
BAR-LE-DUC

CIAS
Maison du Tri et Transports
Accueil du service Eau,
assainissement et
urbanisme
Siège administratif CA
Meuse Grand Sud



Musée barrois

Centre des affaires
Camping
Hall des Brasseries
Halte-fluviale
Ressourcerie
Aire de camping-cars
Médiathèque Jean-Jeukens
Musée barrois
Conservatoire Intercommunal de Musique
Piscine communautaire
Stade Jean Bernard
Gymnase et stade de la Côte Sainte
Catherine
Gymnase Bradfer
Office de Tourisme Meuse Grand Sud
Aire d'accueil des gens du voyage
Multi-accueil Elisa
Multi-accueil Louise Marie
EHPAD Blanpain-Couchot
Résidence autonomie "Les Coquillottes"
Déchèterie
ZAC de la Grande Terre



CULEY

Usine de traitement des eaux - Filtration

TRONVILLE-EN-BARROIS

Gymnase
Station d'épuration



Gymnase de Tronville-en-Barrois

LIGNY-EN-BARROIS

Bureau d'Information
Touristique
Station d'épuration
Aire de camping-cars
Chauffage urbain
Médiathèque Jeanne
Ancelet-Hustache
Conservatoire
Intercommunal de
Musique
Centre nautique

Gymnase et terrain de
sports Léo Lagrange
Gymnase Gilbert Vernet
Camping
Relais nautique
Maison des services
Multi-accueil Les Mimosa
Les jardins de prévention
Déchèterie

MENAUCCOURT

Station d'épuration

ST AMAND-SUR-ORNAIN

Station d'épuration
Nasium -Cite des Leuques

NAIX-AUX-FORGES

Station d'épuration
Nasium -Cite des Leuques

GIVRAUVAL

Aire d'accueil
des gens du voyage

LONGEAUX

Station d'épuration

Les commémorations du centenaire

Depuis 2014, les événements liés à la commémoration de la Grande Guerre sont, pour la plupart, axés sur la vie au front, les soldats et les horreurs de la guerre. En 2018, pour clore ces quatre années de souvenirs, la « Mission Histoire » du Conseil Départemental mettra à l'honneur l'arrière-front avec la ville de Bar-le-Duc et son territoire.

MENAU COURT : un hôpital vétérinaire a permis aux chevaux d'être « retapés » avant de retourner au front ; une fosse commune a été creusée à l'entrée du village.



L'accent sera donc mis sur les femmes et la vie plutôt que la mort. L'hommage sera rendu aux habitants restés dans les villages, aux civils qui ont apporté leur énergie à l'effort de guerre bien sûr, mais aussi aux femmes qui ont nourri et logé les soldats en permission, en plus des enfants, doyens et soldats invalides.

Dès à présent, nous pouvons dévoiler une partie du programme sur la ville de Bar-le-Duc :

- Une zone de mémoire sera créée avec un parcours urbain à la découverte de la ville.
- Un abri anti-aérien, rouvert lors des travaux d'aménagement de la place située devant l'église Saint-Jean, sera aménagé.
- Une exposition sur la vie à l'arrière-front sera présentée.
- Un défilé de mode extraordinaire sera organisé avec des mannequins qui porteront des modèles originaux des vêtements portés pendant cette période.
- Le Musée barrois exposera en novembre « Les peintres aux armées » et proposera un colloque sur l'archéologie de la Grande Guerre, sur la vie d'arrière-front.
- Une journée d'hommage aura lieu lors du Festival RenaissanceS.
- Lors des Estivales, le spectacle « le cabaret du poilu » sera présenté le 26 août 2018.

Le 11 novembre 2018, l'événement sera célébré dans le quartier de la gare,

devant le monument aux morts. En y ajoutant le nouveau circuit historique et la visite de l'abri anti-aérien, notre territoire devrait trouver une plus grande attractivité.

AUTOUR DE BAR-LE-DUC

Quand la guerre a été déclarée, les hommes valides sont partis au front en laissant les femmes, les enfants, les personnes âgées et handicapées derrière eux. Sur Bar-le-Duc, elles sont devenues ouvrières, mécaniciennes, infirmières... Dans les villages alentour, elles ont dû gérer le quotidien et assumer les tâches des hommes, aux champs et dans les fermes...

Elles ont d'abord accueilli les réfugiés du Nord meusien fuyant la guerre. Ensuite, elles ont dû faire de la place pour les soldats et les chevaux qui revenaient du front de Verdun en 1916. Elles étaient dans la guerre sans être à la guerre. Les hommes se reposaient, sans savoir s'ils reviendraient la prochaine fois...

Pour ces femmes, après trois années de souffrances, d'absences, de manques en tous genres, l'année 1918 les découvre épuisées. Travailler la terre, loger, nourrir des dizaines de personnes, assurer le quotidien pour les enfants, la famille, sans l'appui du mari, c'est difficile.



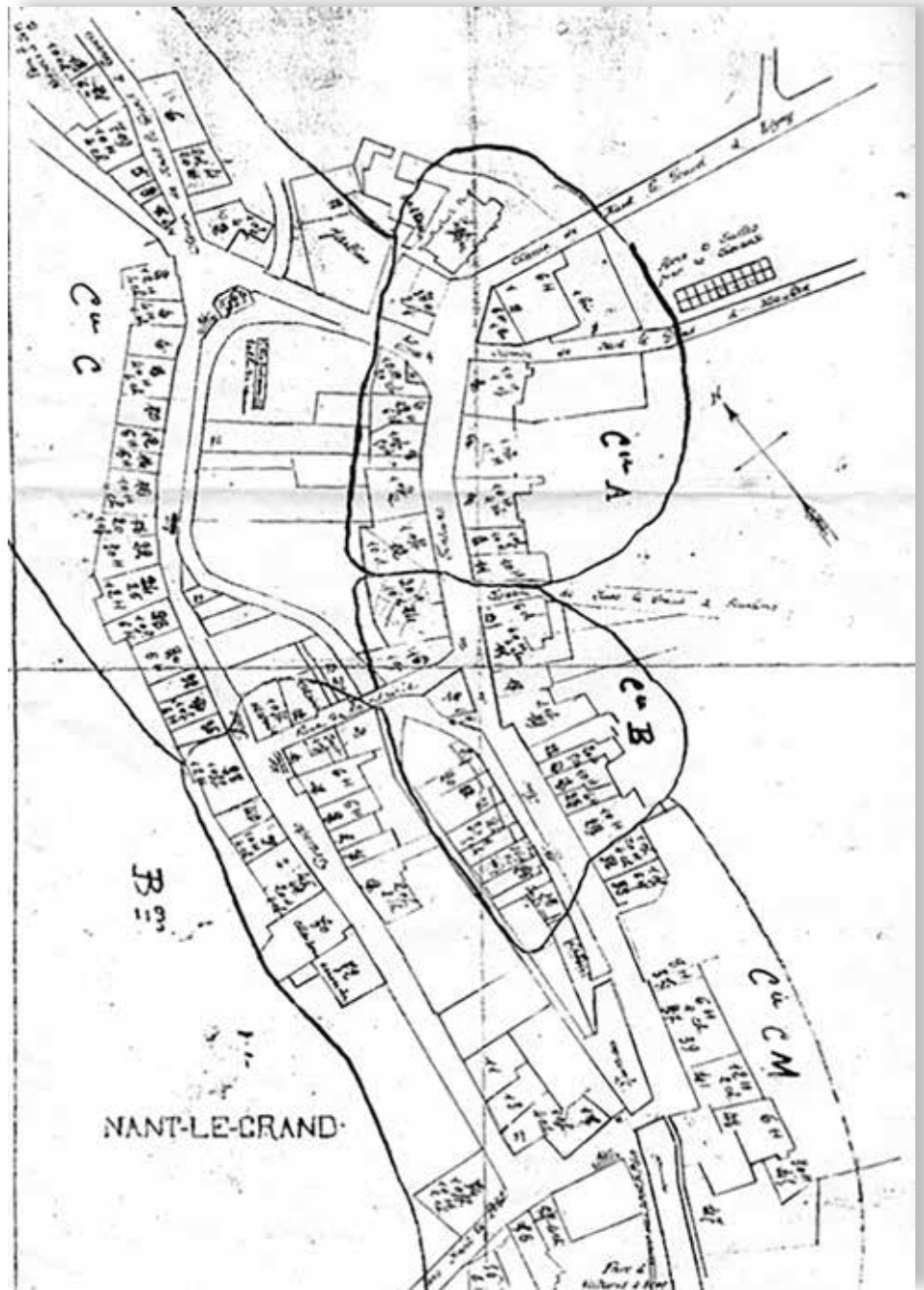
**Le 11 novembre :
depuis 100 ans,
cette date commémore
la fin de la Première Guerre
mondiale et rend hommage
aux morts pour la France.**



CONTACT
Jeannette PISANO
Tél : 03 29 79 63 49
patrimoine@barleduc.fr



Les premières troupes américaines ont débarqué à **LIGNY-EN-BARROIS**. L'actuel château de la Compasserie a été un haut lieu stratégique. Le 10 août 1918, Pershing obtient le commandement de 500 000 hommes et y installe son quartier général.



L'espoir est immense de voir cette guerre se terminer enfin. Aussi, l'arrivée de plusieurs milliers de soldats américains dans le sud de la Meuse, même s'ils apportent jeunesse et fraîcheur dans un quotidien lourd de responsabilités, fait peur à cette population déjà terriblement meurtrie. Même si l'armée fonctionne en autarcie (des soldats sont affectés au ravitaillement et à la « popote »), il faut encore leur trouver de la place et c'est beaucoup de monde, de bruits, de mouvements à gérer en plus. Pourtant elles vont continuer, droites et courageuses... jusqu'à la fin.

Sur le territoire de Meuse Grand Sud, nous en savons peu. Les documents, photos, correspondances et objets sont restés dans les boîtes à chaussures, granges et greniers. Des rencontres avec des passionnés nous ont permis, l'année dernière, de découvrir des histoires intéressantes dans les villages situés autour de Ligny-en-Barrois. Ces histoires, aussi petites soient-elles, ont une importance. Elles donnent un éclairage particulier et inédit sur le conflit et la vie à l'arrière-front. N'hésitez pas à nous contacter pour nous faire part de vos petites anecdotes ou si vous possédez des témoignages et objets de cette période.



NANT-LE-GRAND a accueilli à lui seul 671 hommes, 160 chevaux et 26 officiers. Chaque maison est « marquée » : H indique le nombre d'hommes, CH les chevaux, OF les officiers.

LONGEAUX : des objets de culte de l'église de Gremilly, cachés dans la sacristie de l'église par l'abbé Moisson, ont été retrouvés lors de travaux de réfection et restitués à l'église de Gremilly.

S'ENGAGER, TRAVAILLER, QUAND ON EST JEUNE SUR L'AGGLOMÉRATION

La Communauté d'Agglomération au travers de son CIAS travaille au quotidien en direction des jeunes, avec également pour objectif de leur permettre de s'engager dans la vie active ou associative. Vous trouverez donc ci-dessous des pistes sur les jobs, les missions de service civique et sur les accompagnements possibles. Néanmoins, cette liste n'est absolument pas exhaustive et les associations locales, ainsi que vos élus restent les meilleurs interlocuteurs pour vous renseigner, vous aider dans vos projets.



TRAVAILLER DANS LES ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS, LE CONTRAT D'ENGAGEMENT ÉDUCATIF :

Sur le département de la Meuse, en 2016, 97 organisateurs ont été recensés par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations pour 328 Accueils Collectifs de Mineurs qui ont ouvert sur les différentes périodes de l'année.

LES ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS, C'EST QUOI ?

Pour résumer, ce sont les centres de loisirs, les colonies de vacances, les accueils sur les temps périscolaires ; toutes ces structures qui proposent des activités ludiques et éducatives aux enfants, dans un cadre sécurisé et normé. Y travailler constitue, tant au niveau des valeurs que du temps passé, un véritable engagement auprès de l'organisateur, mais avant tout auprès des enfants.

QUI PEUT DEVENIR ANIMATEUR ?

Toutes les personnes motivées peuvent postuler, qu'elles soient diplômées ou non et ce dès 16 ans. Chaque année, les Accueils Collectifs de Mineurs offrent à de nombreux jeunes une première expérience professionnelle, et surtout une première expérience de vie en équipe, d'entraide et de mise au service du bien-être des enfants.

COMMENT PASSER LE BAFA ?

Le BAFA est ouvert à toute personne de 17 ans révolus. Il y a 3 étapes :
- une formation générale de 8 jours,
- un stage pratique de 14 jours qui peut être découpé au maximum en 2 stades,

aucun de ces stages ne peut être inférieur à 4 jours,
- une session d'approfondissement d'au moins 6 jours ou une session de qualification d'au moins 8 jours (voile, canoë-kayak, activités de loisirs motocyclistes et surveillance des baignades).
Le BAFA coûte entre 700 et 1100 euros selon la formule choisie.

EXISTE-T-IL DES AIDES FINANCIÈRES ?

La CAF et le conseil départemental de la Meuse accompagnent la qualification des encadrants par une aide à l'obtention du BAFA et/ou du BAFD.

Il s'agit d'une aide financière forfaitaire non remboursable destinée à aider les jeunes à devenir animateur ou directeur d'accueils collectifs pour mineurs.

Pour tout renseignement, contactez les services de la CAF au 0 810 25 55 10 ou rendez-vous sur le site Internet caf.fr

LES ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS (ACM) SUR NOTRE TERRITOIRE :

Sur l'Agglomération, de nombreux ACM existent. Ceux se déroulant pendant les vacances sont mis en place principalement par trois organisateurs : la Ligue de l'Enseignement de la Meuse, pour le compte des communes où se déroule l'ACM, la Ville de Bar-le-Duc et le Centre Intercommunal d'Action Sociale. Ceux se déroulant sur le temps périscolaire sont le plus souvent organisés par les Communes.

QUAND POSTULER ET COMMENT ?

Vous pouvez postuler directement auprès

de votre commune, si elle organise un ACM, auprès de la Ligue de l'enseignement, ou auprès du service Action Éducative et Parentalité au CIAS au 03 29 79 98 85.

Pour la saison estivale, les organisateurs débutent les recrutements dès janvier car les équipes doivent être prêtes fin avril et début mai pour commencer à travailler les activités qui seront proposées. Pour les petites vacances et les activités périscolaires, tout s'organise au plus tard début juin.

FORUM DES JOBS D'ÉTÉ

La 19^e édition du forum des jobs d'été aura lieu, comme chaque année, au cours du mois de mars 2018 (un mercredi) à la salle des fêtes de l'hôtel de ville de Bar-le-Duc. Ce sont 200 offres d'emploi saisonnier, soit 2 000 postes à saisir sur toute la France dont plus d'une centaine en Meuse.

Organisé par le Point Information Jeunesse en partenariat avec de nombreuses structures publiques et privées, il s'adresse à tous les jeunes, qui souhaitent trouver un job d'été, mais aussi des renseignements sur les formations ou un accompagnement. De nombreux employeurs seront également présents. Des employeurs locaux seront présents sur place.

Renseignements au 03 29 45 62 29



CONTACT

La Ligue de l'Enseignement :
contact@fol55.com ou 03 29 79 12 52
Le service Action Éducative et Parentalité
au CIAS : accueildeleisirs@barleeduc.fr
ou 03 29 79 98 85

Et retrouvez les coordonnées de votre commune sur le site de l'Agglomération :
www.meusegrandsud.fr

S'investir auprès des autres, les missions de Service Civique

POUR QUI ?

Le Service Civique a pour ambition de permettre à tous les jeunes qui le souhaitent, entre 16 et 25 ans et jusqu'à 30 ans pour ceux en situation de handicap, de s'engager au service des autres dans l'un des neuf domaines d'action : solidarité, environnement, sport, culture, éducation, santé, intervention d'urgence, mémoire et citoyenneté, aide humanitaire.

EN MEUSE ?

En 2016, en Meuse, 200 jeunes ont signé un contrat de volontariat en Service Civique, répartis dans 72 organismes (associations, collectivités locales, établissements publics, administrations ou services publics).

POUR QUOI FAIRE ?

Le Service Civique permet de s'engager, pour une période de 6 à 12 mois dans une mission en faveur de la collectivité. C'est aussi la possibilité de vivre de nouvelles expériences et de vous ouvrir à d'autres horizons en effectuant une mission au service de la collectivité. En accomplissant une mission de Service Civique, vous aurez la possibilité de recevoir et de transmettre le

sens des valeurs républicaines et de contribuer au renforcement du lien social. C'est également une opportunité de développer ou d'acquérir de nouvelles compétences. Ainsi, toute mission de Service Civique est accompagnée d'un tutorat individualisé et d'un accompagnement à la définition de votre projet d'avenir.

COMMENT TROUVER UNE MISSION DE SERVICE CIVIQUE ?

Pour trouver une mission de Service Civique : consultez le site de l'Agence du Service Civique en ligne service-civique.gouv.fr

UNE IDÉE DE MISSION ?

Vous avez déjà votre propre idée de mission de Service Civique, vous pouvez également vous rapprocher des associations ou des collectivités ou administrations. Notre territoire est riche d'un tissu associatif dense et dynamique. Il est impossible d'en dresser ici la liste exhaustive, mais vos élus et les services de l'Agglomération peuvent peut-être vous orienter, vous pouvez passer la porte de ces associations ou aller à leur rencontre lors de leurs activités.



Être accompagné dans votre engagement

LA MISSION LOCALE DU SUD MEUSIEN

La Mission locale accueille et accompagne les jeunes de 16 à 26 ans dans le cadre de leur insertion professionnelle.

Pour lever les freins à leur entrée dans la vie active, les conseiller(e)s travaillent en partenariat avec les professionnel(le)s de terrain sur leurs difficultés d'ordre social (logement, santé, justice...). Ils conseillent également les employeurs dans leurs recrutements et le suivi des jeunes. Plusieurs dispositifs sont accessibles, animés par les conseiller(e)s.

Vous souhaitez être conseillé(e), orienté(e), accompagné(e) dans votre projet d'engagement ? Contactez la Mission Locale du Sud Meusien : www.missionlocale-sudmeusien.fr

Téléphone : 03 29 79 01 13

Le rendez-vous des partenaires de la vie associative

Une rencontre destinée aux associations du territoire de la Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud qui a lieu chaque année.



Conférence de la vie associative

Agenda 21 : une enveloppe spécifique

Depuis deux années, la Ville de Bar-le-Duc a mis en place, sur son territoire, une enveloppe spécifique d'aide aux associations sur des projets respectant les critères suivants :

- Développement d'activités vers des publics éloignés.
- Mise en place de bonnes pratiques dans la gestion des équipements.
- Réalisation de bilans carbone lors de manifestations ou d'autres initiatives fortes dans le domaine de l'environnement.
- Pérennisation d'un emploi.

En 2017, ce sont trois projets qui ont été accompagnés pour une somme globale de 3 000 euros.

La troisième édition de la conférence de la vie associative s'est déroulée le lundi 2 octobre dernier, au Théâtre municipal. Elle a été organisée par la Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud, le Centre Intercommunal d'Action Sociale et la Ville de Bar-le-Duc. Les représentants d'associations ayant obtenu une subvention ont été accueillis par Martine Joly, Présidente de la Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud et ses collègues élus.

Outre l'intervention de la Présidente, les intervenants se sont succédés au cours de la soirée : le Conseil Départemental, venu présenter l'évolution de sa politique en faveur des associations ; puis le lancement de la campagne de subventions pour l'année 2018 et l'enveloppe spécifique dédiée aux projets en lien avec l'Agenda 21, suivis d'une explication sur la valorisation des charges supplétives.

Le contexte économique tendu n'épargne pas les associations, confrontées à la fois à la baisse ou au gel des subventions publiques et à des usagers parfois en situation précaire. Le pilotage d'une association impose des compétences de plus en plus « professionnelles », même

si elles sont exercées par des bénévoles. Nos collectivités locales sont aux côtés des associations pour les accompagner dans leur mutation, favoriser les initiatives de mutualisation des moyens et des compétences. La force des associations réside dans la capacité des bénévoles à se mobiliser pour mener des projets partagés, permettre aux gens de se rencontrer, d'améliorer le vivre ensemble.

UN GUICHET UNIQUE POUR LES TROIS COLLECTIVITÉS

Le guichet unique a été mis en place par les élus pour permettre aux associations de disposer d'un interlocuteur privilégié pour répondre à leurs interrogations ou encore réceptionner leurs demandes de subventions.



CONTACT

Les associations souhaitant contacter le guichet unique peuvent s'adresser auprès de la Direction Générale Adjointe Développement Territorial, 12 rue Lapique, à BAR-LE-DUC - 03 29 79 56 19.

L'avenir des centres-villes est un sujet important pour de nombreux territoires comme celui de la Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud. Le commerce de proximité est le poumon de nos villes par le lien vital qu'il entretient avec les habitants.

Les problématiques qui touchent les centres-villes de notre taille sont nombreuses et demandent des engagements forts pour être traitées.

La Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud a fait du commerce de proximité une priorité. La collectivité, les partenaires, la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Meuse et les associations de commerçants du territoire se sont réunis le 25 septembre dernier dans le cadre des Assises du Commerce autour d'une démarche commune et globale pour développer le commerce aux centres-villes. Cette ambition doit notamment, avec la création d'un réseau de proximité, permettre de sortir des seules logiques individuelles pour mettre en place des projets collectifs dans lesquels les commerçants trouvent un réel intérêt.



Ville de Bar-le-Duc

UNE AMBITION **Redynamiser** le commerce des centres-villes

D'autres expériences du même type ont lieu en France mais aussi dans toute l'Europe. Tous les territoires concernés ont aujourd'hui la conviction qu'une partie des futurs de la ville durable réside dans le rapport très étroit entre habiter, vivre et travailler au sein d'un espace plus circulaire et local.

***Vous l'avez compris,
voilà toute l'ambition
de cette politique : voir loin
pour être plus proche.***

Les défis auxquels s'attelle la collectivité sont nombreux : pyramide des âges et démographie, mobilité et déplacement, digitalisation du commerce, coût du foncier, entrepreneuriat, nouveaux services, management en réseau ! Des évolutions lourdes qui révolutionnent les pratiques de faire de la ville le cœur de notre quotidien.

Mais c'est aussi, et avant tout, un défi économique pour notre territoire afin de trouver des fonds permettant de financer des projets, et notamment de donner des aides directes aux commerçants pour réaliser des mises aux normes d'accessibilité, moderniser leurs vitrines etc.

Ces Assises se sont déroulées sous forme d'ateliers de réflexion à travers différentes thématiques, par exemple :

- L'Animation fabrique le levier : levier de développement de la vie commerciale.
- Le commerce de demain, s'adapter aux nouvelles logiques de consommation.
- Le numérique, s'en faire un ami plutôt qu'un ennemi.
- La commercialité de la cité : adapter l'aménagement urbain, améliorer le cadre de vie...



BILAN du programme de prévention sur 2013-2017

Le programme local de prévention des déchets a eu pour objectif de réduire au minimum de 7 % les ordures ménagères et assimilés (sacs noirs et jaunes) entre 2013 et 2017 à travers diverses actions.

Bilan des actions mises en œuvre

COMPOSTAGE	Vente de composteurs et lombricomposteurs
	Mise en place de compostage collectif à Robert-Espagne et en maison de retraite à Ligny-en-Barrois
	Création d'un réseau de guides composteurs-pailleurs
	Animations compostage et paillage du jardin
GASPILLAGE ALIMENTAIRE	Ateliers culinaires antigaspi' grand public
	Animation en restauration scolaire
RÉEMPLOI	Développement des bornes textiles
	Création d'une ressourcerie
	Atelier création d'espace détente 100% récup
	Création d'un salon du réemploi
ÉCO-EXEMPLARITÉ	Évaluation des gisements de déchets dans les mairies de l'agglomération
	Réduction consommation de papier des services administratifs
RÉDUCTIONS DES DÉCHETS DANGEREUX	Ateliers cosmétiques et ménages écologiques
	Ateliers « jardiner au naturel » et « favoriser les auxiliaires de jardin ».

C'est avec satisfaction que le service ordures ménagères constate 7,7 % d'ordures ménagères en moins. Cet effort doit néanmoins être maintenu avec la mise en œuvre d'un programme de réduction des déchets visant les déchets ménagers et assimilés (DMA), c'est-à-dire qu'il comprend également les déchèteries. Ces dernières ayant tendance à avoir une augmentation de tonnages (+2 % en 2016), le challenge sera d'autant plus grand. Le réemploi (réparation, relooking, dons...) semble être une action à approfondir particulièrement en parallèle du développement d'une économie circulaire.



LES REFUS DE TRI

Tout déchet non recyclable (barquettes, pots de yaourt, lingettes ...) qui se retrouve dans le sac jaune est considéré comme « *le refus de tri* » puis est incinéré.

Chaque mois, le pourcentage du refus de tri (taux) est calculé pour notre collectivité. Ce taux de refus de tri, qui s'élève à 11 % pour Meuse Grand Sud, est ensuite déduit des aides données par Éco-Emballages pour financer le service.

Attention à votre geste de tri. Chaque erreur est payée 2 fois (incinération + perte d'aide). Dans le doute, contactez le service ordures ménagères qui vous renseignera.

DEUX CRITÈRES SONT DÉTERMINANTS : LA QUANTITÉ DE DÉCHETS TRIÉS ET LA QUALITÉ DU TRI.



Village étape

Ligny-en-Barrois

une escale pour les touristes et automobilistes
au bord de la mythique RN4

À l'heure de la seconde candidature au renouvellement du label « village étape », le moment est venu pour Ligny-en-Barrois de faire un retour en arrière et une prospective vers le futur. Quel potentiel détient une commune labellisée « village étape » par rapport à une qui ne l'est pas ?

LA PÉRENNITÉ

Dans notre société le zapping devient une manière de vivre, la commune de Ligny-en-Barrois souhaite rester fidèle au label obtenu en 2005. Être une commune « Village étape » c'est travailler au quotidien, améliorer ses engagements. Les engagements signés tous les 5 ans remettent la volonté des élus au centre du label.



UN AXE STRATÉGIQUE DE COMMUNICATION

La ville située sur l'axe EST OUEST / PARIS – STRASBOURG, c'est-à-dire sur un axe de communication et de transport, s'inscrit dans la charte du label. Ligny-en-Barrois est une ville étape entre les ports de l'Atlantique et l'Europe de l'est. Chaque touriste, chaque automobiliste bénéficie d'équipements (aires de camping-car, aires de pique-nique, halte nautique, camping), de services (restaurations, hôtellerie, alimentations, banques, cabinets médicaux, garages, pharmacies...), le tout dans un cadre touristique avec un patrimoine architectural et historique.

L'APPARTENANCE À UN GROUPE

La labellisation a permis aux élus et aux services de trouver une synergie et un dynamisme au sein des villes et villages labellisés. La CA Meuse Grand Sud a été choisie pour une expérimentation nationale sur les villes moyennes portant sur la revitalisation des centres-villes, la préservation du patrimoine et des espaces publics ainsi que sur le dynamisme de l'économie et de l'habitat. Gageons que le label village étape bénéficiera de cette opportunité.



 **Accueillir le voyageur
avec la garantie de
tous les services**

Horaires d'ouverture pendant la période scolaire

PISCINES COMMUNAUTAIRES

SITE DE BAR LE DUC

Tél. : 03 29 79 09 06

MARDI de 12h à 13h45 et de 17h à 19h

MERCREDI de 11h15 à 13h30 et de 14h30 à 19h30

JEUDI de 17h à 19h

VENDREDI de 11h15 à 13h45 et de 17h à 21h

SAMEDI de 11h à 13h30 et de 14h30 à 19h

DIMANCHE de 9h à 13h

Les horaires hors période scolaire sont consultables sur meusegrandsud.fr

SITE DE LIGNY EN BARROIS

Tél. : 03 29 78 43 25

LUNDI de 12h à 13h45 et de 16h30 à 18h30

LES MARDI ET JEUDI de 12h à 13h45 et de 16h30 à 19h30

MERCREDI de 14h30 à 19h30

JEUDI de 12h à 13h45 et de 16h30 à 19h30

VENDREDI de 12h à 13h45 et de 16h30 à 21h

SAMEDI de 14h30 à 19h30

DIMANCHE de 9h à 12h30 et de 14h à 17h

Les horaires hors période scolaire sont consultables sur meusegrandsud.fr

LE MUSÉE BARROIS

Tél. : 03 29 79 09 38

Le Musée barrois est ouvert au public toute l'année, du mercredi au dimanche, de 14h à 18h (sauf les 1^{er} janvier, 1^{er} mai, 1^{er} novembre et 25 décembre).

En juillet et août, il est ouvert tous les jours, de 14h à 18h (sauf les 14 juillet et 15 août).

MÉDIATHÈQUE JEAN JEUKENS

Tél. : 03 29 79 09 38

LUNDI fermée

MARDI de 13h30 à 18h

MERCREDI de 10h30 à 17h

JEUDI de 13h30 à 18h

VENDREDI de 13h30 à 18h

SAMEDI de 10h30 à 17h

MÉDIATHÈQUE LIGNY-EN-BARROIS

MÉDIATHÈQUE JEANNE ANCELET-HUSTACHE

Tél. : 03 29 78 43 25

MARDI de 16h à 18h

MERCREDI de 10h à 12h et de 14h à 18h

VENDREDI de 10h à 12h et de 16h à 18h

SAMEDI de 10h à 12h et de 14h à 17h

TOUTES LES INFORMATIONS SUR LE SITE INTERNET DE L'AGGLO

www.meusegrandsud.fr

Les numéros utiles du service environnement - ordures ménagères - hydraulique

Service environnement - ordures ménagères - hydraulique :

Tél. : 03 29 78 29 77 - tri.selectif@meusegrandsud.fr

Lundi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

Mardi : de 8h30 à 12h

Mercredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

Jeudi : de 8h30 à 12h

Vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

SORTIE DES POUBELLES :

les bacs d'ordures ménagères : la veille au soir du jour de collecte, à partir de 19h.

Les sacs jaunes : avant 19h le soir de la collecte.

Sacs jaunes

Les sacs de tri ne doivent servir qu'aux emballages à recycler.

Ils sont disponibles à l'accueil de votre mairie ou des CIAS, au nombre d'un rouleau par foyer. Pour les administrations et professionnels, toute demande particulière de sacs jaunes nécessite de contacter le service ordures ménagères.

Facturation des ordures ménagères

Actualisation d'un dossier d'ordures ménagères ou modification d'une facture => service facturation - 03 29 78 29 77.

Païement d'une facture, demande d'échéancier, relance : voir avec la Trésorerie Principale - 03 29 79 23 01.

Horaires d'ouverture hiver des déchèteries

du 1^{er} novembre au 31 mars

Bar-le-Duc

LUNDI

de 13h à 18h

MARDI / MERCREDI

de 9h à 12h et de 13h à 18h

JEUDI

de 13h à 18h

VENDREDI / SAMEDI

de 9h à 12h et de 13h à 18h

DIMANCHE

de 9h à 12h

Ligny-en-Barrois

Fermée le lundi

MARDI / MERCREDI

de 13h30 à 17h30

JEUDI / VENDREDI / SAMEDI

de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

DIMANCHE

de 9h à 12h

Ressourcerie de Bar-le-Duc face à la déchèterie

du 1^{er} novembre au 31 mars

Fermée le lundi et le dimanche

MARDI de 13h30 à 17h45

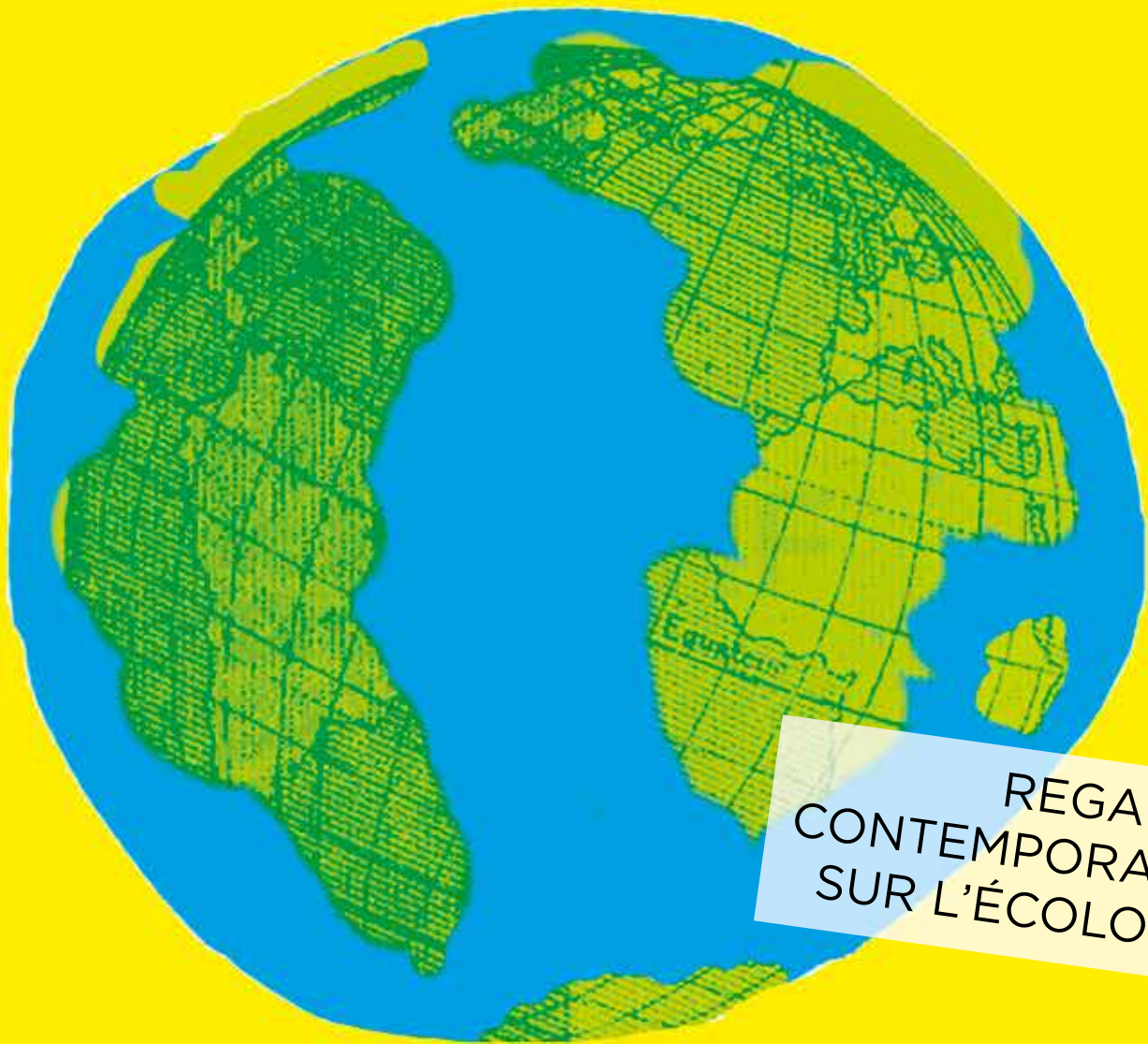
MERCREDI de 9h15 à 12h et de 13h30 à 17h45

JEUDI de 13h30 à 17h45

VENDREDI de 13h30 à 17h45

SAMEDI de 9h15 à 12h et de 13h30 à 17h45

objectif Terre



REGARDS
CONTEMPORAINS
SUR L'ÉCOLOGIE

Musée barrois BAR-LE-DUC
6 décembre 2017 > 11 mars 2018

EXPOSITION

HORAIRES : du mercredi au dimanche de 14 h à 18 h
(fermé les 25/12 et 01/01)

TARIFS : 4 € / 2 €. Gratuit pour les moins de 18 ans et le premier dimanche du mois

Tél. 03 29 76 14 67
musee@meusegrandsud.fr
www.meusegrandsud.fr

